

RÈGLEMENT COURS COLLECTIFS

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du mardi au samedi.
Planning spécifique.

PUBLIC CONCERNÉ :

Adulte à partir de 15 ans

DESCRIPTIF DE L'ACTIVITÉ :

Cours collectif donné par un éducateur sportif

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

9 personnes par créneau

RÈGLES :

- ✓ Accès à l'animation par inscription sur place
- ✓ Venir en tenue de sport
- ✓ Toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité données par l'encadrant se verra refuser l'accès à l'activité